
Note d'information fédérale Décembre 2009 – n°193

1. Décisions du Comité Directeur

Le Comité Directeur, réuni le 28 novembre 2009 au siège de la FFSA, a pris les décisions suivantes :

▪ **Projet Fédéral 2009-2012**

Le projet fédéral 2009-2012 a été approuvé. Ce document est disponible sur le site internet de la fédération : *La Fédération > Projet fédéral*

▪ **Réglementation sportive 2010**

La réglementation sportive 2010 a été approuvée. Nous vous invitons à la consulter sur le site internet de la FFSA : *Espace club > La compétition*

▪ **Règles de sélection 2010**

L'avenant 2009/2010 aux règles de sélection de l'olympiade 2009-2012 a été approuvé. Ce document peut être consultée sur le site de la FFSA : *Les équipes de France > Règles de sélection*

▪ **Calendrier 2011**

Le calendrier des manifestations nationales pour la saison 2011 a été adopté.

- 6 ou 13 mars 2011 Têtes de rivière de zone
- 15-17 avril 2011 Championnats de France bateaux courts junior, senior et handi-aviron
- 21-22 mai 2011 Championnats de France UNSS et FFSU
- 28 mai 2011 Coupe de France d'aviron de mer des Ligues
- 4-5 juin 2011 Championnat de France senior bateaux longs et critérium national handi-aviron et vétéran
- 24-26 juin 2011 Critérium national senior et championnat de France minime
- 1-3 juillet 2011 Championnats de France cadet et junior bateaux longs
- 1-2 octobre 2011 Championnat de France d'aviron de mer

Les organisateurs de ces manifestations seront désignés lors du comité directeur du 30 janvier 2010.

▪ **Circuit Randon'Aviron EDF 2010**

45 manifestations ont été retenues pour figurer dans le circuit des randonnées "Randon'Aviron EDF 2010". Un livret de présentation de ce circuit, "La France en ramant", sera édité en début d'année.

La liste des manifestations retenues peut être consultée sur le site de la FFSA : *Pratiquer l'aviron > L'aviron de randonnée > Circuit Randon'Aviron*

▪ **Challenge des jeunes rameurs et Grand Challenge 2010**

Une liste de 16 ligues ayant satisfait aux critères pour la labellisation d'un "Challenge des jeunes rameurs" a été approuvée. La liste peut être consultée sur le site internet de la FFSA : *Espace club > Challenge Jeunes Rameurs > Le Challenge Jeunes Rameurs*
Nous vous rappelons que le « Grand Challenge » qui clôturera ces épreuves régionales se déroulera à Bourges les mardi 16 et mercredi 17 juin. Le règlement complet est consultable sur le site internet de la FFSA : *Espace club > Challenge Jeunes Rameurs > Le Grand Challenge*

▪ **Médailles d'honneur 2009**

La médaille d'honneur de la FFSA a été décernée pour 2009, aux personnes suivantes :

- Philippe ANDRÉE (A La Rochelle)
- Dominique BUSSON (R Reims)
- Sylvette BUSSON (R Reims)
- Jean-Claude FAUQUEMBERGUE (A Boulogne)
- Claude GIRARD (CA Marseille)
- Serge GOURDAIN (CN Versailles)
- Henri GRUEZ (AUN Lille)
- Michel GUINAUDEAU (CA Nantes)
- Michel LACLADÈRE (SN Soustons)
- Muriel LECONTE (AC Six-Fours)
- Jacques MÉTEIGNER (CA Vichy)
- Jean-Gabriel PAPAIX (TASL Toulouse)

▪ **Affiliations**

Pietrosella Rive Sud Aviron Club (Ligue de Corse)
Marseille Avi Sourire (Ligue de Provence-Alpes)

▪ **Changement de dénomination**

Sport Nautique Romanais Péageois devient Les Sociétés Nautique Romanais Péageoise Goubetoise (section Aviron nommée : Aviron Nautique Romanais Péageois Goubetois)

▪ **Radiations**

Association Narbonnaise Omnisports (Ligue du Languedoc-Roussillon)
Association David Allègre (Ligue d'Aquitaine)
Association Le Coudey (Ligue d'Aquitaine)

Cercle Nautique de Saint-Vit (Ligue de Franche-Comté)
Section Aviron Merger (Ligue de Rhône-Alpes)
Club Comité Sport et Loisir Flize Section Aviron (Ligue de Champagne-Ardenne)
Société Nautique Saint-Pierre Limony Aviron (Ligue Rhône-Alpes)

2. Évaluation fédérale

Chaque responsable sportif de club doit, comme les années précédentes, renseigner le fichier "évaluation fédérale" avant le 31 décembre sur le site de la fédération : *Espace club > Entraînement - Évaluations > Évaluations fédérales*

3. Livre Aviron 2009

Le livre Aviron 2009 est disponible. Il retrace en images les grands moments de l'année.

L'ouvrage annuel réalisé par la FFSA est aussi un efficace outil de promotion pour les clubs, comités départementaux ou ligues. Il permet de faire connaître et de mettre en valeur l'aviron auprès des décideurs, des collectivités locales, des partenaires ou des médias.

À cet effet, les commandes groupées de clubs, comités départementaux ou ligues bénéficient d'un tarif préférentiel de 27 €.

Afin de faire connaître cet ouvrage auprès des rameuses et rameurs de votre club, une affiche peut être téléchargée du site internet de la FFSA.

Le tarif pour les commandes individuelles réalisées directement auprès de la FFSA est de 32 €.

Les prix indiqués ci-dessus incluent le port. Les règlements sont à établir à l'ordre de la FFSA.

4. Enquête Nationale

À partir du début de l'année 2010, la Fédération française des sociétés d'aviron va lancer une grande enquête auprès des licenciées féminines pour cerner l'image, les motivations, les attentes et les freins de la pratique compétitive et de l'accès au haut niveau. La mission de cette étude est de constituer un outil d'aide à la décision dans le cadre de sa politique de développement de l'aviron féminin. Le Cabinet Mouvens a ainsi été mandaté pour réaliser cette étude auprès de 7000 licenciées féminines de tous les horizons. Cette étude permettra, entre autres, de dresser un diagnostic sur l'offre de pratique des clubs, des ligues et de la fédération en direction des publics féminins. Courant janvier 2010, les licenciées féminines seront destinataires d'un questionnaire anonyme accessible via une plate-forme web. Les informations recueillies seront soumises à un traitement statistique qui donnera ensuite lieu à une

analyse qualitative issue des réflexions de rameuses sondées et de groupes d'encadrement ciblés.

5. Rappel : Prises médicamenteuses

Dans le cadre de la lutte contre le dopage, la fédération rappelle que chaque licencié est soumis au respect de la loi relative à la lutte contre le dopage.

Chaque sportif est responsable des médicaments qu'il ingère. Il est donc impératif de s'informer auprès de son médecin de la compatibilité des médicaments pris avec la liste des produits interdits.

Nous vous invitons à prendre connaissance des principales précautions à prendre à travers la page internet de la fédération (Aviron contre le dopage). Pour des informations détaillées, consulter les sites des institutions concernées notamment le site de l'AFLD : www.aflid.fr et celui du ministère de la santé : www.santesport.gouv.fr

6. Concours photos : L'aviron au féminin

Dans le but de promouvoir l'aviron féminin, la FFSA lance au mois de janvier une grande campagne de communication à travers un concours photos mettant en lice toutes les photographies amateurs ayant pour thème l'aviron et les femmes.

Ce concours, ouvert à tous, a pour but de promouvoir l'image de la femme en aviron.

Le règlement du concours sera prochainement disponible sur le site de la fédération : *Pratiquer > Aviron féminin*

Toutes les photos seront récoltées et visionnées par la FFSA via une adresse Internet et seront ensuite mises en ligne sur le site de la FFSA via l'onglet Aviron féminin à partir du 15 janvier.

Un prix récompensera les trois meilleurs clichés.

7. Formations

4 formations présentées dans le calendrier 2009/2010 se dérouleront au 1er semestre 2010 pour les entraîneurs de clubs :

- Mettre en place un projet d'éducation par le sport : 5 et 7 janvier 2010
- Psychologie du compétiteur : 9 et 10 février 2010
- Entraîneur fédéral aviron de mer : 12 au 17 avril 2010
- Certificat de Qualification Handisport Module B : 8 au 12 mars 2010

Pour vous inscrire ou obtenir plus de renseignements, contactez le service formation de la FFSA ou consultez le site internet de la FFSA :

Espace club > Formation > Calendrier des formations